

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE1112

présenté par
Mme Batho

à l'amendement n° CE|981 du Gouvernement

ARTICLE 3

Aux alinéas 5, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 21, 23, 25, 29 et 36, substituer à chaque occurrence des mots :

« zones prioritaires »,

le mot :

« zones ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de clarification sur la portée de la planification territoriale.